

## Communication à l'Assemblée Générale 2013

Bernard Dugas [bernard.gva@gmail.com](mailto:bernard.gva@gmail.com)

Sondage parmi les participants à l'AG :

- La Confédération suisse a-t-elle le monopole de la création monétaire des Francs suisses ?
- Quels sont les moyens de paiement légaux en Suisse ?
  - pièces,
  - billets,
  - carte de paiement,
  - transfert,
  - bulletin de versement,
  - autres... ?
- Les comptes en banques des particuliers sont-ils garantis par la Confédération en Suisse ?
- Accepteriez-vous que la création des unités monétaires de CHF soit privatisée en Suisse ?

Question : Qui crée les unités de Franc suisse ?

La réponse habituelle en Suisse est : « C'est *la BNS*. »

Alors regardons ce que la BNS explique sur son site web :

The image is a screenshot of the SNB BNS website. At the top left, the logo 'SNB BNS' is visible. The main navigation menu on the left includes 'Le monde de la Banque nationale', 'La Banque nationale et la monnaie', 'La Banque nationale et les banques', 'Banques commerciales', 'Intérêts', 'Les banques en tant qu'intermédiaires', 'Création de monnaie', 'Loi sur les banques', 'Relations avec la Banque nationale', 'Trafic électronique des paiements', 'La Banque nationale et sa politique monétaire', and 'La Banque nationale en tant qu'entreprise'. The main content area features the article 'Comment les banques créent-elles de la monnaie?' with the following text: 'Les banques drainent les fonds d'épargne et les prêtent à des emprunteurs. En jouant ce rôle d'intermédiaires, les banques créent de la monnaie. Le mécanisme peut être expliqué à l'aide d'un exemple. Supposons qu'un épargnant dépose 20 000 francs en billets sur son compte bancaire. Ce dépôt ne modifie pas la quantité de monnaie dans l'économie. Les billets ne circulent plus, mais sont dans les coffres de la banque. Le compte de l'épargnant est crédité de 20 000 francs. Laisser l'argent inactif dans des coffres ne rapporte rien à la banque. Pourquoi ne le prêterait-elle pas contre rémunération? Un entrepreneur a besoin d'argent pour acheter du matériel informatique. Des 20 000 francs versés par l'épargnant, la banque prête 16 000 francs à l'entrepreneur et porte la somme sur le compte de celui-ci. Cette opération modifie-t-elle la masse monétaire? L'épargnant a toujours 20 000 francs sur son compte. L'entrepreneur a reçu en prêt 16 000 francs. La masse monétaire a par conséquent augmenté de 16 000 francs. Si l'entrepreneur acquiert pour 16 000 francs de matériel informatique et que le vendeur verse le montant reçu en billets à sa banque, celle-ci peut à nouveau en prêter une partie sous forme de crédit. La masse monétaire s'accroît à nouveau. Le processus de création monétaire se poursuit.' A yellow circle highlights the text starting from 'Laisser l'argent inactif...'. To the right of the article, there is a section titled 'Bancarotta' with the text: 'Les banques peuvent créer de la monnaie en gardant en réserve une partie des fonds qu'elles reçoivent en dépôt et en prêtant le reste sous forme de crédits.'

Dixit la BNS :

*« Supposons qu'un épargnant dépose 20 000 francs en billets sur son compte bancaire. Ce dépôt ne modifie pas la quantité de monnaie dans l'économie. Les billets ne circulent plus, mais sont dans les coffres de la banque. Le compte de l'épargnant est crédité de 20 000 francs.*

*Laisser l'argent inactif dans des coffres ne rapporte rien à la banque. Pourquoi ne le prêterait-elle pas contre rémunération? Un entrepreneur a besoin d'argent pour acheter du matériel informatique. Des 20 000 francs versés par l'épargnant, la banque prête 16 000 francs à l'entrepreneur et porte la somme sur le compte de celui-ci. Cette opération modifie-t-elle la masse monétaire? L'épargnant a toujours 20 000 francs sur son compte. L'entrepreneur a reçu en prêt 16 000 francs. La masse monétaire a par conséquent augmenté de 16 000 francs. »*

<http://www.snb.ch/f/welt/portrait/banks/4.html>

## Chiffres

Milliards de CHF	Fin 2012	Fin 2011		sources
<b>Pièces et billets</b>	64	58	(1)	<a href="http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/A2_Noten_u_Muenzumlauf.pdf">http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/A2_Noten_u_Muenzumlauf.pdf</a>
<b>Monnaie centrale</b>	284	137	(2)	<a href="http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/B1_Notenbankgeldmenge.pdf">http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/B1_Notenbankgeldmenge.pdf</a>
<b>Monnaie centrale scripturale</b>	220	79	(3)	(2)-(1) : correspond à la création monétaire de la BNS, puisque la monnaie fiduciaire ne constitue pas une création monétaire, étant échangée contre la monnaie scripturale des banques privées.
<b>Indice M3</b>	812	752	(4)	<a href="http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/B2_Geldmengen.pdf">http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/B2_Geldmengen.pdf</a>
<b>Crédits bancaires</b>	1425	1335	(5)	<a href="http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/D2_Bankbilanzen_Kredite.pdf">http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/D2_Bankbilanzen_Kredite.pdf</a> avec une répartition interne donnée <a href="http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/D3_Inlaendische_Kredite.pdf">http://www.snb.ch/ext/stats/statmon/pdf/defr/D3_Inlaendische_Kredite.pdf</a>
<b>Masse monétaire totale identifiée (hors change, achats,...)</b>	1645	1414	(6)	(5)+(3)
<b>Création 2012</b>	231			
<b>Part monétaire individuelle (KCHF)</b>	208 +16 %	179	(7)	(6) / 7,9 millions d'habitants

Contrairement à ce que nous avons tous cru, ce ne sont donc ni la Confédération ni la BNS qui créent la plus grande masse des unités de Franc suisse. En effet :

**Les citoyens suisses ont supprimé le monopole de création monétaire pour la Confédération lors du vote de la Constitution de 1999.**

La Constitution de 1874 jusqu'à sa version finale de 1999, en son article 38 (cf <http://mjp.univ-perp.fr/constit/ch1874c.htm>), imposait que :

"1 La Confédération exerce tous les droits compris dans la régale des monnaies."

Mais à partir de la constitution de 1999, cela est devenu dans l'article 99 (cf <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a99.html>) :

"1 La monnaie relève de la compétence de la Confédération; le droit de battre monnaie et celui d'émettre des billets de banque appartiennent exclusivement à la Confédération."

Sachant que tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, la création de monnaie sur les comptes bancaires, par le crédit ou par le change, n'appartient plus à la Confédération depuis 1999.

**Un détail ? C'est l'origine du déséquilibre fondamental actuel des économies occidentales.**

**La création monétaire en Suisse a été privatisée par la Constitution de 1999 !**

**Une surprise ?**

Peu en parlent, très peu connaissent le processus actuel de création monétaire.

Tout est visible sous nos yeux, mais nous ne le voyons pas :

**C'est important, alors redevenons lucides au plus vite.**

## **La monnaie sur les comptes bancaires n'est pas la monnaie légale !**

Dans la réponse faite à une question parlementaire (cf [http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20123305](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20123305)), le Conseil Fédéral reconnaît très clairement que la monnaie bancaire privée n'a pas cours légal et l'appelle un "*substitut monétaire*".

Il affirme aussi que "*la population est consciente que les avoirs à vue en francs déposés auprès de banques ne sont pas garantis par la BNS*".

Or il semble que :

- **la population n'est pas consciente que les avoirs à vue auprès des banques privées ne sont pas garantis par la BNS,**
- **et la population est encore moins consciente qu'il s'agit de "*substitut monétaire*"** qui n'a même pas été créée par la Confédération, mais que la BNS accepte d'échanger contre les seules unités de monnaie légales que sont les pièces et les billets.

Note : il serait intéressant de faire un sondage représentatif sur ce sujet

## **Le Revenu Inconditionnel existe déjà : pour les banques !**

Mais il n'est pas « de base » : 231GCHF en 2012, sans impôts ni charges sociales, soit 29240CHF/an.personne ou 2436CHF/mois.personne

En annulant le détournement actuel de la création monétaire :

- le Revenu Inconditionnel de Base est totalement financé,
- Les impôts sont diminués,
- Les prix baissent par la disparition des intérêts illégitimes et de la spéculation alimentée par la création monétaire,
- Les citoyens choisissent en leur âme et conscience les projets futurs à financer.



## Quelle est la base d'un système monétaire ?

Les humains !

Richesse : Matériel, Service, Énergie, Information

Transfert d'une richesse : asymétrique

- don : anonyme
- cadeau : fait par quelqu'un
- troc : symétrie immédiate
- comptabilisation : permet de différer le retour de la symétrie, en limitant le déséquilibre en réception pour compenser la peur de manquer et la jalousie

Décrire un transfert : celui qui livre, celui qui reçoit, richesse transférée, valeur

Comment les cumuler ?

## Quels sont les référentiels possibles ?

Dans l'espace des personnes et du temps : un axe des valeurs cumulées par personne

- Valeur d'équilibre
- Valeur maximale d'accumulation des richesses
- Déséquilibre individuel maximal de réception
  - Valeur initiale

Un film : histoire et caméras

Un système monétaire : des transferts de richesse et des référentiels

Le choix d'une caméra change-t-il l'histoire ?

Le choix d'un référentiel change-t-il les transferts de richesse ?

## 4 classes de référentiels

Sens de la valeur :

- Direct : descriptif
- Inverse : compensatoire

Origine de l'axe :

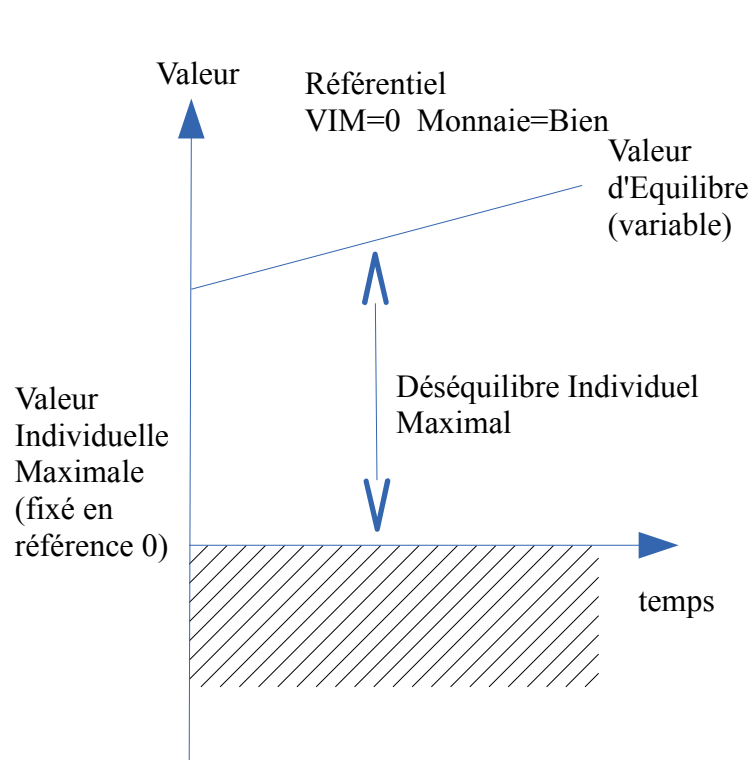
- 0 = valeur d'équilibre, somme des cumuls = 0
- 0 = limite de réception

Échelle de valeur :

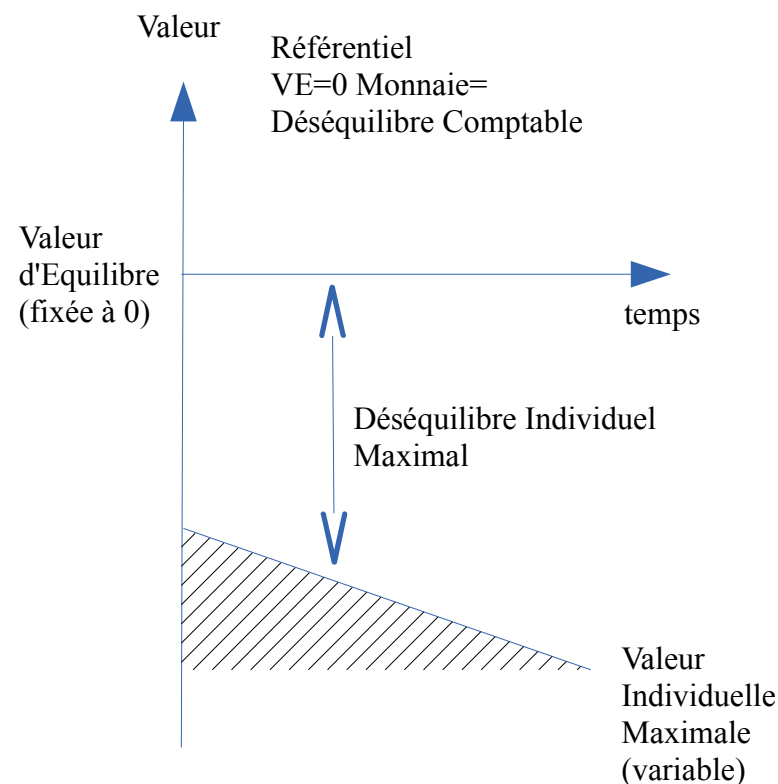
- Valeur du Déséquilibre individuel maximal de réception
- La valeur elle-même n'a pas de sens : c'est comme une échelle de température.
  - On pourrait la normaliser à 1 ou à 100...

## Sens inverse : vision compensatoire

Les unités de valeurs sont vues comme la richesse

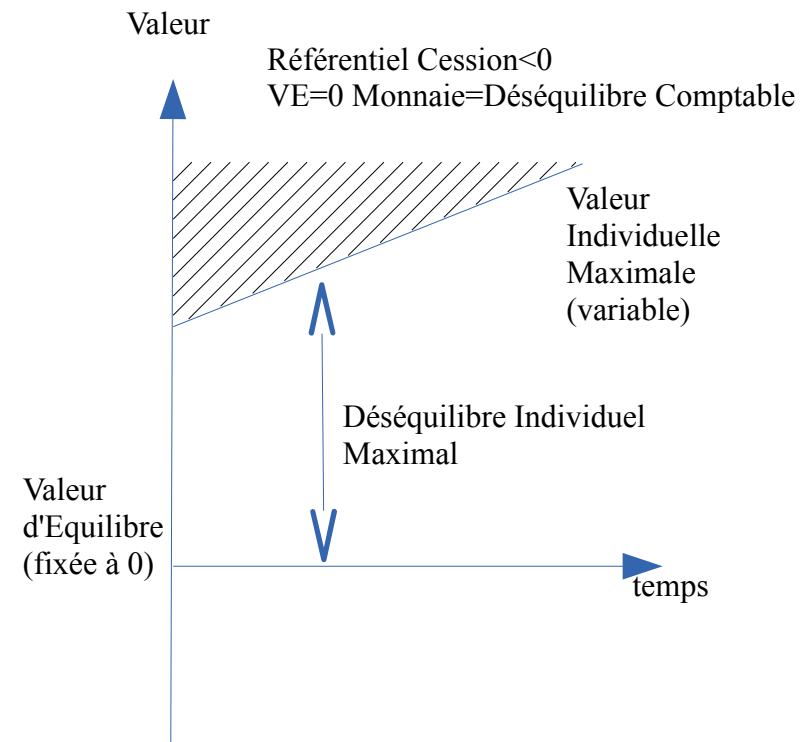
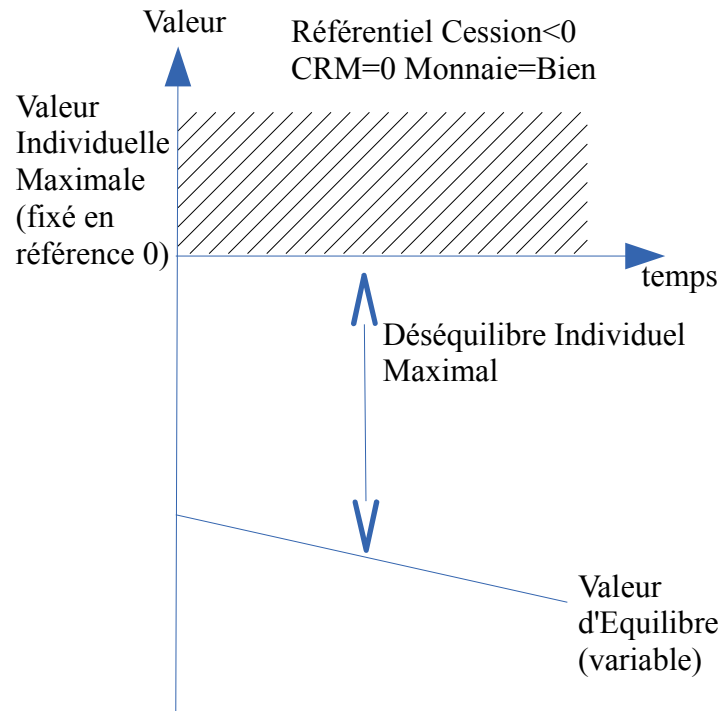


Monnaies matérielles  
création=émission=solde



Monnaies comptables  
création<>émission<>solde  
Améliore la transparence

# Sens direct : vision descriptive comptabilité des livraisons ou des stocks



## **Le seul paramètre d'un système monétaire :**

La répartition entre les personnes du déséquilibre individuel maximal de réception  
avec l'évolution de cette répartition dans le temps

## Le seul système monétaire logiquement acceptable ?

C'est un système monétaire équilibré :

- Équilibre entre les personnes des déséquilibres individuels maximaux :  
réciprocité à un instant
- Augmentation récurrente à taux constant du déséquilibre individuel maximal :  
réciprocité à travers le temps

La part relative reste identique dans le temps

Les soldes diminuent en part relative :

c'est un caractère fondant intrinsèque, c'est aussi un effet d'oubli sur les soldes.

La démocratie, c'est aussi la liberté de refuser les systèmes monétaires non équilibrés.

## Une question d'échelle : relativité

Pour le capital d'une coopérative : le Déséquilibre Individuel Maximal c'est la part de pouvoir.

- Si quelques personnes possèdent la majorité des actions, elles ont le pouvoir de décision.
- Si la répartition « 1 personne, 1 voix » est respectée, l'organisation est répartie.

On peut aussi avoir « 1 personne, 100 voix », ou bien « 1 personne, 1000 voix » : ce qui compte, c'est la réciprocité, pas l'échelle.

Les principes de relativité s'appliquent.



## Dilution ou prise de pouvoir ?

Imaginons une organisation formée par 100 personnes ayant chacune 10 voix : cela fait 1000 voix au total. Mais le directeur demande à recevoir en guise de paiement 5 % du total des voix par an.

Chaque année son nombre de voix va s'établir ainsi :

	+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7	+8	+9	+10	+11	+12	+13	+14	+15	+16	+17	+18	+19	+20
0	50	102	157	215	276	340	407	477	551	628	710	795	884	978	1077	1181	1290	1405	1525	1652

En 15 ans il aura pris le pouvoir total sur l'organisation : c'est une prise de pouvoir lente mais inéluctable, et c'est la principe des monnaies officielles actuelles.

C'est pourquoi toute création monétaire doit être répartie en parts égales sur tous les participants : il s'agit alors d'une dilution, qui ne crée pas de différence entre les parts de chacun, la réciprocité et l'équilibre sont conservés.

## **Les conséquences d'un système monétaire équilibré**

Dans l'absolu, un système monétaire équilibré offre une neutralité économique entre les citoyens et permet de la maintenir dans le temps.

Relativement au système actuel, l'arrivée d'un système monétaire équilibré supprime surtout les inconvénients manifestes du déséquilibre apporté par le système monétaire privatisé existant.

Un système monétaire équilibré apporte de fait un revenu universel de base à tous les citoyens.

En ré-équilibrant le véritable pouvoir économique au niveau des citoyens, il leur apporte aussi une responsabilité qu'ils avaient oublié.